



La République toujours plus jeune

Donner en permanence une réelle jeunesse aux valeurs républicaines tout en entretenant la mémoire des grandes figures de notre histoire : en 2006, l'Assemblée nationale a de nouveau relevé ce double défi. Hommages à Alfred Dreyfus et André Malraux, publication de nouveaux ouvrages et ouverture d'une nouvelle « Boutique » plus jeune et plus colorée, sont venus rythmer une année d'ouverture à tous les publics et toutes les cultures.



Dreyfus, Malraux

la mémoire vive de la Nation



Il y a cent ans, le 13 juillet 1906, les députés adoptaient la loi rétablissant Alfred Dreyfus dans l'intégralité de ses droits militaires et civils. L'Assemblée a choisi de donner un éclat particulier au centenaire de cet événement qui, en établissant solennellement l'innocence de Dreyfus, a marqué le ralliement durable et profond de l'opinion française aux valeurs républicaines. **Afin que la mémoire de cette séance ne se perde pas, une réédition spéciale de son compte-rendu d'époque, préfacée par Jean-Louis Debré, a été publiée par l'Assemblée.** Le soir même du centenaire, l'académicien Jean-Denis Bredin, spécialiste et

admirateur de Dreyfus, a été convié à l'hôtel de Lassay pour parrainer une lecture publique des extraits les plus marquants des débats parlementaires de l'époque, en présence de nombreux députés.

C'est dans le même esprit que la représentation nationale a commémoré à l'automne 2006 le trentième anniversaire de la disparition d'André Malraux, survenue le 23 novembre 1976. Si Malraux ne fut jamais parlementaire, il est intervenu à de nombreuses reprises devant les députés soit en tant que ministre soit en tant qu'intellectuel engagé, témoin des grands bouleversements de son

temps. C'est à ce titre qu'il fut notamment entendu, quelques semaines avant sa mort, par la commission spéciale des libertés de l'Assemblée qui avait sollicité son point de vue sur l'évolution des libertés publiques. A l'initiative de l'Assemblée, le CD de cette audition a spécialement été édité et diffusé dans le commerce. Parallèlement, un ouvrage retraçant les temps forts du dialogue que Malraux entretenait avec la représentation nationale a été publié et mis en vente à la Boutique de l'Assemblée.

Trois livres

pour tout savoir sur l'Assemblée et sur la France



Soucieux de rendre lisibles au plus grand nombre les rouages de la vie parlementaire, Le Président de l'Assemblée a publié l'ouvrage « Qu'est-ce que l'Assemblée nationale? ». Présenté sous la forme vivante et accessible d'un ques-

tions/réponses, ce livre, à un prix modique, permettra à chaque citoyen de mieux comprendre les règles de fonctionnement de notre démocratie parlementaire et à travers elle, de l'ensemble de nos institutions républicaines.

L'ouvrage de prestige « Mémoires de France » prend le parti original de retracer notre histoire nationale à partir des mille et un trésors conservés dans la bibliothèque du Palais Bourbon. Riche des contributions des plus grands de nos historiens, il permet de revivre le long combat pour la liberté et la République à travers des documents exceptionnels par leur valeur

historique et esthétique.

L'exposition « Paris, lieux de pouvoirs », co-organisée en septembre par l'Assemblée nationale et la Mairie de Paris, a également donné lieu à la publication d'un catalogue qui, aux confins de la géographie, de l'architecture et de l'histoire, offre un regard nouveau sur les bâtiments officiels de la capitale, au premier rang desquels le Palais Bourbon et l'hôtel de Lassay.

Parallèlement, la réédition de l'ouvrage de référence « Le patrimoine de l'Assemblée » a permis de mettre en valeur les nombreuses restaurations engagées ces dernières années. Enfin, aussi étonnant que cela puisse



paraître, l'« Histoire du Parlement » qui conclut la collection des grands discours parlementaires est le premier livre consacré à l'histoire parlementaire française depuis 1789. C'est également à l'initiative de l'Assemblée qu'est parue une anthologie illustrée des plus belles professions de foi des candidats élus aux élections législatives depuis 1881.



La Boutique

vitrine créative



Créée en 1989 pour accompagner la politique d'ouverture du Palais Bourbon, la Boutique de l'Assemblée a cette année fait l'objet d'une rénovation complète. Désormais installée rue Aristide Briand à un emplacement plus passant que celui occupé auparavant, cette véritable « vitrine » du Palais Bourbon propose depuis septembre 2006 plusieurs gammes de produits, que l'Assemblée a souhaité plus diversifiés et plus colorés. À côté des traditionnels cadeaux protocolaires destinés aux députés

et aux délégations, une équipe de jeunes créateurs a ainsi été sollicitée pour **créer une série d'objets-souvenirs résolument originaux, en prise directe sur l'air du temps...** et les échéances démocratiques qui s'annoncent. Carnets « Pour/contre », stylos « Oui/Non », Mariannes « revisitées » et vêtements « tendances » aux couleurs de la République viennent ainsi, à deux pas de l'hémicycle, démentir avec humour l'image compassée que certains peuvent encore se faire de l'Assemblée.



Le Parlement des enfants

la grande leçon civique



Le 10 juin dernier, le Parlement des enfants a réuni au Palais Bourbon 577 enfants représentant chacun l'une des 577 circonscriptions de France. Organisé en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, cet événement permet d'offrir aux écoliers de CM2 une leçon d'éducation civique « gran-

deur nature », en leur proposant de s'initier à la fonction de législateur. Chacune des classes participantes est à cet effet invitée à rédiger, sous la conduite de son professeur, une proposition de loi et d'élire en son sein son « délégué junior » chargé de venir la défendre à Paris. Au cours de son édition 2006, le

Parlement des enfants a adopté une proposition de loi des élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire publique Rouvier de Riez (Alpes de Haute Provence) visant à informer le consommateur de l'utilisation de la main d'œuvre infantile dans la fabrication